



## NUMÉROTATION et FIBRE OPTIQUE

### • **La numérotation :**

La commune de Rians a réalisé un adressage conforme aux délibérations du conseil municipal, vous trouverez ci-dessous le lien de la (BAN) Base Adresse Nationale mise à jour avec les adresses certifiées par la publication de la (BAL) Base Adresse Locale de Rians. Aujourd'hui, seules ces adresses devront être communiquées.

**LIEN :** [Consulter les adresses certifiées de Rians](#)

La numérotation devra cependant être revue dans certains quartiers pour lesquels il faudra nommer certaines voies privées, très longues, ouvertes à la circulation publique, et dont les numéros comportent des index, dans le but d'améliorer et de faciliter le repérage et la sécurité des usagers. Nous prévoyons de tenir une réunion d'information courant juin afin de concerter les habitants des voies concernées (Route de Jouques, Route de Ginasservis, Route de Saint Maximin, Chemin du Carme).

### • **La fibre optique :**

C'est l'administration centrale (BAN) qui se charge de dispatcher les bases locales aux opérateurs qui en ont besoin (téléphonie, Poste, INSEE, GPS). Les coordonnées de chaque bâti peuvent être transmises aux opérateurs sous forme de points de livraison, ce qui, permet le déploiement.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le testeur d'éligibilité de Var Très Haut Débit.  
<https://www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite>

**NB :** Lorsqu'un opérateur vous indique que vous n'êtes pas référencé, avec le lien ci-dessus vous pouvez trouver vos coordonnées afin d'accélérer l'installation de la fibre pour votre habitation.

A ce jour, 80% de la commune est prévue en réseaux fibre, seuls les habitants du centre du village peuvent rencontrer des problèmes de raccordement car Var Très Haut Débit a des difficultés à obtenir les accords d'installation de boîtier et ou potence sur les façades des habitations.